

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC
TENUE LE MERCREDI 26 NOVEMBRE 2025, À 17 HEURES, À LA SALLE DU
CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DES APPALACHES 233, BOULEVARD
FRONTENAC OUEST, THETFORD MINES.**

Sont présents à cette séance :

Adstock / M. Pascal Binet
Beaulac-Garthby / Mme Christina Pinard
Disraeli Ville / M. Charles Audet
East Broughton (représentant) / M. Christian Claveau
Irlande / M. Jean François Hamel
Kinnear's Mills / M. Carl Dubois
Paroisse Disraeli / Mme Jacynthe Patry
Sacré-Coeur-de-Jésus / M. François Paré
Saint-Adrien-d'Irlande / M. Carl Croteau
Saint-Fortunat / M. Denis Fortier
Saint-Jacques-de-Leeds / Mme Valérie Fournier
Saint-Jacques-le-Majeur / M. Steven Laprise
Saint-Jean-de-Brébeuf / Mme Ginette Côté
Saint-Joseph-de-Coleraine / Mme Nathalie Vachon
Saint-Julien / M. Francis Lehoux
Saint-Pierre-de-Broughton / M. Alexandre Dubuc
Sainte-Clotilde-de-Beauce / M. Gérald Grenier
Sainte-Praxède / M. Jean-François Roy
Thetford Mines / M. Marc-Alexandre Brousseau

Est/sont absents à cette séance :

East Broughton / M. Jean-Benoît Létourneau
Thetford Mines / Représentant

La séance est ouverte sous la présidence de M. Marc-Alexandre Brousseau, préfet et maire de la Ville de Thetford Mines. M. Rick Lavergne, directeur général et greffier-trésorier, et Mme Gina Turgeon, directrice de l'aménagement et du développement régional, assistent également à cette séance. M. Christian Claveau remplace le maire d'East Broughton.

2025-11-10482

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé M. Jean François Hamel et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - ÉLECTIONS ET DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMITÉS ET DES REPRÉSENTANTS**
 - 3.1 - Nomination du président d'élection et du scrutateur**
 - 3.2 - Élections du préfet et du préfet suppléant**
 - 3.3 - Nomination au bureau des délégués**
 - 3.4 - Nomination au sein des comités de la MRC**
 - 3.4.1 - Nomination - Comité consultatif en aménagement**
 - 3.4.2 - Nomination - Comité consultatif agricole**
 - 3.4.3 - Nomination - Comité consultatif en environnement**

- 3.4.4 - Nomination - Comité sécurité incendie
- 3.4.5 - Nomination - Comité sécurité publique
- 3.4.6 - Nomination - Comité de suivi de la politique culturelle
- 3.4.7 - Nomination - Comité de suivi du PGMR
- 3.4.8 - Nomination - Comité transport
- 3.4.9 - Nomination - Comité familles et aînés
- 3.4.10 - Nomination - Comité immigration
- 3.4.11 - Nomination - Comité directeur de la Signature innovation
Plein air
- 3.4.12 - Nomination - Comité attraits touristiques régionaux
- 3.4.13 - Nomination - Comité développement économique
- 3.4.14 - Nomination - Comité RH
- 3.4.15 - Nomination - Comité Connectif des sommets
- 3.4.16 - Nomination - Comité d'investissement
- 3.4.17 - Nomination - Comité stratégique en tourisme
- 3.5 - Nomination au sein de comités externes à la MRC
 - 3.5.1 - Nomination - GROBEC (rivière Bécancour)
 - 3.5.2 - Nomination - COGESAF (rivière Saint-François)
 - 3.5.3 - Nomination - COBARIC (rivière Chaudière)
 - 3.5.4 - Nomination - Table d'harmonisation du Parc national de
Frontenac
 - 3.5.5 - Nomination - Table de développement des communautés
 - 3.5.6 - Nomination - Comité santé
 - 3.5.7 - Nomination - Comité consultatif régional des services de
garde
 - 3.5.8 - Nomination - Table des aînés
 - 3.5.9 - Nomination - Centre d'archives de la région de Thetford
 - 3.5.10 - Nomination - Musée Minéro | KB3
 - 3.5.11 - Nomination - Comité de développement agroalimentaire
des Appalaches (CDAA)
 - 3.5.12 - Nomination - TREMCA
 - 3.5.13 - Nomination - TVCRA
 - 3.5.14 - Nomination - SADC
- 4 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE
 - 4.1 - Adoption des prévisions budgétaires 2026
 - 4.1.1 - Adoption des prévisions budgétaires 2026 - Partie I
 - 4.1.2 - Adoption des prévisions budgétaires 2026 - Partie II
 - 4.1.3 - Adoption des prévisions budgétaires 2026 - Partie III
 - 4.1.4 - Adoption des prévisions budgétaires 2026 - Partie IV
 - 4.2 - Adoption quotes-parts, affectation de surplus et taux d'intérêt 2026
 - 4.3 - Comités rémunérés
 - 4.4 - Déclaration de compétences en matière d'énergie renouvelable
 - 4.5 - Approbation des activités du PAC (début 2026)
 - 4.6 - Offre de services n° 1254 - Well
 - 4.7 - Embauche conseillère en développement territorial et culturel

- 4.8 - Embauche conseillère en développement - écosystème entrepreneurial
- 4.9 - Prolongation de l'embauche de la ressource pour la poursuite du projet DuGrisAuVert
- 5 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
 - 5.1 - Émission de certificats de conformité
 - 5.1.1 - Règlement n° 274-2025 portant sur l'occupation et l'entretien des bâtiments - Municipalité de Sainte-Praxède
 - 5.1.2 - Règlement n° 25-269 amendant le règlement n° 25-263 - Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton
 - 5.1.3 - Règlement n° 1049 amendant le règlement de zonage n° 148 - Ville de Thetford Mines
 - 5.1.4 - Règlement n° 284-2025 amendant le règlement sur la tarification n° 137-2009 - Municipalité de Beaulac-Garthby
 - 5.1.5 - PPCMOI n° 731 - Ville de Disraeli
 - 5.1.6 - Règlement n° 1052 amendant le règlement de zonage n° 148 - Ville de Thetford Mines
- 6 - COURS D'EAU ET ENVIRONNEMENT
 - 6.1 - Projet d'appréciation des risques liés aux inondations et à la mobilité des cours d'eau et analyse de solutions pour le bassin versant de la rivière Bécancour
- 7 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- 8 - CORRESPONDANCE
 - 8.1 - RCI sur les éoliennes
 - 8.2 - Fonctionnaire désigné pour l'application du règlement de contrôle intérimaire n° 227
 - 8.3 - Patrouille de ski du Mont Adstock - Demande d'aide financière
 - 8.4 - Lettre FQM au ministre des Affaires municipales pour FRR
- 9 - AFFAIRES NOUVELLES
 - 9.1 - Appui aux démarches des médecins
- 10 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 11 - PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL DES MAIRES
- 12 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Adoptée

3 - ÉLECTIONS ET DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMITÉS ET DES REPRÉSENTANTS

2025-11-10483

3.1 - Nomination du président d'élection et du scrutateur

Il est proposé par M. Charles Audet et résolu unanimement de nommer M. Rick Lavergne à titre de président d'élection et Mme Gina Turgeon à titre de scrutatrice.

Adoptée

2025-11-10484

3.2 - Élections du préfet et du préfet suppléant

ÉLECTION DU PRÉFET

Conformément au processus électoral convenu, le président d'élection :

- signale que le poste de préfet est vacant;
- sollicite l'intérêt des membres du conseil : M. Jean-François Roy indique qu'il postule pour la fonction;
- déclare la période de mise en candidature fermée;
 - allocution du candidat.

Le président d'élection déclare M. Jean-François Roy élu à la fonction de préfet de la MRC des Appalaches.

ÉLECTION DU PRÉFET SUPPLÉANT

Conformément au processus électoral convenu, le président d'élection :

- signale que le poste de préfet suppléant est vacant;
- sollicite l'intérêt des membres du conseil : M. Marc-Alexandre Brousseau indique qu'il postule pour la fonction;
- déclare la période de mise en candidature fermée;
 - allocution du candidat.

Le président d'élection déclare M. Marc-Alexandre Brousseau élu à la fonction de préfet suppléant de la MRC des Appalaches.

RÉSOLUTION

Il est proposé par M. Jean François Hamel et résolu unanimement d'entériner le résultat des élections pour les postes de préfet et préfet suppléant, qui siégeront au comité d'orientation de la MRC, pour des mandats de deux ans, à savoir :

- M. Jean-François Roy, maire de la Municipalité de Sainte-Praxède, à la fonction de préfet;
- M. Marc-Alexandre Brousseau, maire de la Ville de Thetford Mines, à la fonction de préfet suppléant.

Adoptée

2025-11-10485

3.3 - Nomination au bureau des délégués

Il est proposé par M. Denis Fortier et résolu unanimement de nommer les membres du conseil des maires suivants à titre de représentants de la MRC au sein du **bureau des délégués**, à savoir :

Maire	Municipalité/Ville
Jean-François Roy	Ste-Praxède (préfet)
Marc-Alexandre Brousseau	Thetford Mines (préfet suppléant)

Adoptée

3.4 - Nomination au sein des comités de la MRC

2025-11-10486

3.4.1 - Nomination - Comité consultatif en aménagement

Considérant le nombre élevé d'intéressés pour ce comité, il est proposé par Mme Christina Pinard et résolu unanimement de reporter la nomination du comité consultatif en aménagement à une rencontre ultérieure.

Adoptée

Maires intéressés : François Paré, Carl Dubois, Nathalie Vachon, Jean François Hamel, Denis Fortier, Steven Laprise, Pascal Binet, Jacynthe Patry

2025-11-10487

3.4.2 - Nomination - Comité consultatif agricole

Considérant le nombre élevé d'intéressés pour ce comité, il est proposé par M. Jean François Hamel et résolu unanimement de reporter la nomination du comité consultatif agricole à une rencontre ultérieure.

Adoptée

Maires intéressés : Ginette Côté, Francis Lehoux, Denis Fortier, Jean-François Roy, François Paré

2025-11-10488

3.4.3 - Nomination - Comité consultatif en environnement

Considérant le nombre élevé d'intéressés pour ce comité, il est proposé par M. Carl Dubois et résolu unanimement de reporter la nomination du comité consultatif en environnement à une rencontre ultérieure.

Adoptée

Maires intéressés : Jean François Hamel, Carl Dubois, Nathalie Vachon, Steven Laprise, Jean-François Roy, Christian Claveau (représentant)

2025-11-10489

3.4.4 - Nomination - Comité sécurité incendie

Il est proposé par M. Steven Laprise et résolu unanimement de nommer les membres du conseil des maires suivants à titre de représentants de la MRC au sein du **comité sécurité incendie**, à savoir :

Maire	Municipalité/Ville
Jean-François Roy	Ste-Praxède
Marc-Alexandre Brousseau	Thetford Mines
Pascal Binet	Adstock
Charles Audet	Ville de Disraeli

Adoptée

2025-11-10490

3.4.5 - Nomination - Comité sécurité publique

Il est proposé par M. Francis Lehoux et résolu unanimement de nommer les membres du conseil des maires suivants à titre de représentants de la MRC au sein du **comité sécurité publique**, à savoir :

Maire	Municipalité/Ville
Jean-François Roy	Ste-Praxède
Marc-Alexandre Brousseau	Thetford Mines
Carl Croteau	St-Adrien-d'Irlande
Denis Fortier	St-Fortunat
Pascal Binet	Adstock

Adoptée

2025-11-10491

3.4.6 - Nomination - Comité de suivi de la politique culturelle

Il est proposé par M. Carl Croteau et résolu unanimement de nommer les membres du conseil des maires suivants à titre de représentants de la MRC au sein du **comité de suivi de la politique culturelle**, à savoir :

Maire	Municipalité/Ville
Jean-François Roy	Ste-Praxède
Marc-Alexandre Brousseau	Thetford Mines
Valérie Fournier	St-Jacques-de-Leeds

Adoptée

2025-11-10492

3.4.7 - Nomination - Comité de suivi du PGMR

Il est proposé par M. François Paré et résolu unanimement de nommer les membres du conseil des maires suivants à titre de représentants de la MRC au sein du **comité de suivi du plan de gestion des matières résiduelles** (PGMR), à savoir :

Maire	Municipalité/Ville
Jean-François Roy	Ste-Praxède
Marc-Alexandre Brousseau	Thetford Mines
Nathalie Vachon	St-Joseph-de-Coleraine
Francis Lehoux	St-Julien

Adoptée

2025-11-10493

3.4.8 - Nomination - Comité transport

Il est proposé par M. Charles Audet et résolu unanimement de nommer les membres du conseil des maires suivants à titre de représentants de la MRC au sein du **comité transport**, à savoir :

Maire	Municipalité/Ville
Jean-François Roy	Ste-Praxède
Jacynthe Patry	Paroisse de Disraeli
Nathalie Vachon	St-Joseph-de-Coleraine
Pascal Binet	Adstock

Adoptée

2025-11-10494

3.4.9 - Nomination - Comité familles et aînés

Il est proposé par M. Steven Laprise et résolu unanimement de nommer les membres du conseil des maires suivants à titre de représentants de la MRC au sein du **comité familles et aînés**, à savoir :

Maire	Municipalité/Ville
Jean-François Roy	Ste-Praxède
Marc-Alexandre Brousseau	Thetford Mines
Alexandre Dubuc	St-Pierre-de-Broughton
Ginette Côté	St-Jean-de-Brébeuf

Adoptée

2025-11-10495

3.4.10 - Nomination - Comité immigration

Il est proposé par M. Carl Croteau et résolu unanimement de nommer les membres du conseil des maires suivants à titre de représentants de la MRC au sein du **comité immigration**, à savoir :

Maire	Municipalité/Ville
Jean-François Roy	Ste-Praxède
Marc-Alexandre Brousseau	Thetford Mines

Adoptée

2025-11-10496

3.4.11 - Nomination - Comité directeur de la Signature innovation Plein air

Il est proposé par Mme Valérie Fournier et résolu unanimement de nommer les membres du conseil des maires suivants à titre de représentants de la MRC au sein du **comité directeur de la Signature innovation Plein air**, à savoir :

Maire	Municipalité/Ville
Jean-François Roy	Ste-Praxède
Christina Pinard	Beaulac-Garthby

Adoptée

2025-11-10497

3.4.12 - Nomination - Comité attraits touristiques régionaux

Il est proposé par M. Charles Audet et résolu unanimement de nommer les membres du conseil des maires suivants à titre de représentants de la MRC au sein du **comité des attraits touristiques régionaux**, à savoir :

Maire	Ville/Municipalité
Jean-François Roy	Ste-Praxède
Marc-Alexandre Brousseau	Thetford Mines
Valérie Fournier	St-Jacques-de-Leeds
Nathalie Vachon	St-Joseph-de-Coleraine

Adoptée

2025-11-10498

3.4.13 - Nomination - Comité développement économique

Il est proposé par M. Gérald Grenier et résolu unanimement de nommer les membres du conseil des maires suivants à titre de représentants de la MRC au sein du **comité de développement économique**, à savoir :

Maire	Municipalité/Ville
Jean-François Roy	Ste-Praxède
Marc-Alexandre Brousseau	Thetford Mines
Pascal Binet	Adstock
Christina Pinard	Beaulac-Garthby

Adoptée

2025-11-10499

3.4.14 - Nomination - Comité RH

Il est proposé par M. Jean François Hamel et résolu unanimement de nommer les membres du conseil des maires suivants à titre de représentants de la MRC au sein du **comité des ressources humaines**, à savoir :

Maire	Municipalité/Ville
Jean-François Roy	Ste-Praxède
Charles Audet	Ville de Disraeli
Pascal Binet	Adstock

Adoptée

2025-11-10500

3.4.15 - Nomination - Comité Connectif des sommets

Considérant le nombre élevé d'intéressés pour ce comité, il est proposé par M. Francis Lehoux de reporter la nomination du **comité Connectif des sommets** à une rencontre ultérieure.

Adoptée

Maires intéressés : Marc-Alexandre Brousseau, Alexandre Dubuc, François Paré, Valérie Fournier

Exceptionnellement, les membres du comité seront nommés pour des mandats de 4 ans.

2025-11-10501

3.4.16 - Nomination - Comité d'investissement

Il est proposé par Mme Nathalie Vachon et résolu unanimement de nommer M. François Paré à titre de représentant de la MRC au sein du **comité d'investissement**.

Adoptée

2025-11-10502

3.4.17 - Nomination - Comité stratégique en tourisme

Il est proposé par M. Denis Fortier et résolu unanimement de nommer Mme Christina Pinard à titre de représentante de la MRC au sein du **comité stratégique en tourisme**.

Adoptée

3.5 - Nomination au sein de comités externes à la MRC

2025-11-10503

3.5.1 - Nomination - GROBEC (rivière Bécancour)

Il est proposé par M. Marc-Alexandre Brousseau et résolu unanimement de nommer M. Jean François Hamel à titre de représentant de la MRC au sein du conseil d'administration du **Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour** (GROBEC).

Adoptée

2025-11-10504

3.5.2 - Nomination - COGESAF (rivière Saint-François)

Il est proposé par Mme Valérie Fournier et résolu unanimement de nommer Mme Jacynthe Patry à titre de représentante de la MRC au sein du conseil

d'administration du **Conseil de gouvernance des bassins versants de la rivière Saint-François** (COGESAF).

Adoptée

2025-11-10505

3.5.3 - Nomination - COBARIC (rivière Chaudière)

Il est proposé par M. Charles Audet et résolu unanimement de nommer M. Gérald Grenier à titre de représentant de la MRC au sein du conseil d'administration du **Comité de bassin de la rivière Chaudière** (COBARIC).

Adoptée

2025-11-10506

3.5.4 - Nomination - Table d'harmonisation du Parc national de Frontenac

Il est proposé par Mme Christina Pinard et résolu unanimement de nommer Mme Heidi Bédard à titre de représentante de la MRC au sein de la **Table d'harmonisation du Parc national de Frontenac**.

Adoptée

2025-11-10507

3.5.5 - Nomination - Table de développement des communautés

Il est proposé par Mme Nathalie Vachon et résolu unanimement de nommer M. Carl Dubois à titre de représentant de la MRC au sein de la **Table de développement des communautés**.

Adoptée

2025-11-10508

3.5.6 - Nomination - Comité santé

Il est proposé par M. François Paré et résolu unanimement de nommer les membres du conseil des maires suivants à titre de représentants de la MRC au sein du **comité santé**, à savoir :

Maire	Municipalité/Ville
Jean-François Roy	Ste-Praxède
Marc-Alexandre Brousseau	Thetford Mines
Steven Laprise	St-Jacques-le-Majeur
Christian Claveau, représentant	East Broughton

Adoptée

2025-11-10509

3.5.7 - Nomination - Comité consultatif régional des services de garde

Il est proposé par M. Jean François Hamel et résolu unanimement de nommer Mme Valérie Fournier à titre de représentante de la MRC au sein **comité consultatif régional des services de garde**.

Adoptée

2025-11-10510

3.5.8 - Nomination - Table des aînés

Il est proposé par Mme Ginette Côté et résolu unanimement de nommer M. Carl Dubois à titre de représentant de la MRC au sein de la **Table du Conseil des aînés**.

Adoptée

2025-11-10511

3.5.9 - Nomination - Centre d'archives de la région de Thetford

Considérant qu'aucun maire ne se porte volontaire pour ce comité, il est proposé par Mme Christina Pinard et résolu unanimement de reporter la nomination au conseil d'administration du **Centre d'archives de la région de Thetford** à une rencontre ultérieure.

Adoptée

2025-11-10512

3.5.10 - Nomination - Musée Minéro | KB3

Considérant qu'aucun maire ne se porte volontaire pour ce comité, il est proposé par Mme Valérie Fournier et résolu unanimement de reporter la nomination au conseil d'administration de **Minéro - Musée de Thetford | KB3** à une rencontre ultérieure.

Adoptée

2025-11-10513

3.5.11 - Nomination - Comité de développement agroalimentaire des Appalaches (CDAA)

Il est proposé par M. Carl Dubois et résolu unanimement de nommer les membres du conseil des maires suivants à titre de représentants de la MRC au sein du conseil d'administration du **Comité de développement agroalimentaire des Appalaches (CDAA)**, à savoir :

Maire	Municipalité/Ville
Jean-François Roy	Ste-Praxède
Ginette Côté	St-Jean-de-Brébeuf

Adoptée

2025-11-10514

3.5.12 - Nomination - TREMCA

Il est proposé par M. Jean François Hamel et résolu unanimement de nommer les membres du conseil des maires suivants à titre de représentants de la MRC au sein du conseil d'administration de la **Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA)**, à savoir :

Maire	Municipalité/Ville
Jean-François Roy	Ste-Praxède
Marc-Alexandre Brousseau	Thetford Mines

Adoptée

2025-11-10515

3.5.13 - Nomination - TVCRA

Il est proposé par M. Charles Audet et résolu unanimement de nommer M. Steven Laprise à titre de représentant de la MRC au sein du conseil d'administration de la **Télévision communautaire de la région des Appalaches (TVCRA)**.

Adoptée

2025-11-10516

3.5.14 - Nomination - SADC

Il est proposé par M. Denis Fortier et résolu unanimement de nommer les membres du conseil des maires suivants à titre de représentants de la MRC au

sein de la **Table de liaison de la Société d'aide au développement économique de l'Amiante (SADC)**, à savoir :

Maire	Municipalité/Ville
Jean-François Roy	Ste-Praxède
Marc-Alexandre Brousseau	Thetford Mines
Christian Claveau, représentant	East Broughton

Adoptée

4 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

2025-11-10517

4.1 - Adoption des prévisions budgétaires 2026

ATTENDU QUE la MRC des Appalaches, en vertu de l'article 148 du *Code municipal*, doit, chaque année, adopter ses prévisions budgétaires à sa séance statutaire du 4^e mercredi du mois de novembre;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 975 du *Code municipal*, le budget de la MRC comporte autant de parties qu'il y a de catégories de fonctions à l'égard desquelles les représentants sont habilités à participer aux délibérations et au vote;

ATTENDU QUE les parties du budget de la MRC sont adoptées séparément, en vertu de l'article 975 du *Code municipal*;

ATTENDU le règlement no 228 sur les critères de répartition des quotes-parts;

ATTENDU QUE les membres du conseil des maires de la MRC ont étudié le document de travail des prévisions budgétaires 2026;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Jacynthe Patry et résolu unanimement d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2026, pour l'ensemble des activités de la MRC avec des revenus totalisant 8 847 298 \$ et des dépenses de 8 847 298 \$. Ces dépenses sont couvertes par des revenus divers (6 080 886 \$) et des revenus de quotes-parts (2 766 412 \$).

- total des dépenses : 8 847 298 \$
- total des revenus : 8 847 298 \$
- total des quotes-parts : 2 766 412 \$
- total des appropriations de surplus : 148 800 \$

Adoptée

2025-11-10518

4.1.1 - Adoption des prévisions budgétaires 2026 - Partie I

Il est proposé par M. Steven Laprise et résolu unanimement d'adopter les prévisions budgétaires de la Partie I pour l'exercice financier 2026, à savoir les départements qui concernent l'ensemble des 19 municipalités/villes, soit Conseil (législation), Administration, Aménagement (urbanisme, développement, zonage, géomatique), Ententes & Règlement d'emprunt, Hygiène du milieu (PGMR, recyclage, cours d'eau), Santé & Bien-être (programme de subvention), Promotion & Développement économique (industries/commerces, tourisme), Sécurité incendie (coordination), Contribution organismes sociaux, Transport collectif, Carrières & sablières et Complexe sportif Cégep, selon les modalités suivantes :

- total des dépenses : 7 684 031 \$
- total des revenus : 6 016 386 \$

- total des quotes-parts : 1 667 644 \$
- total des appropriations de surplus : 148 800 \$

Adoptée

2025-11-10519

4.1.2 - Adoption des prévisions budgétaires 2026 - Partie II

Il est proposé par M. Denis Fortier et résolu unanimement d'adopter les prévisions budgétaires de la Partie II pour l'exercice financier 2026, à savoir les départements qui concernent les 17 municipalités relevant du *Code municipal du Québec* et la Ville de Disraeli, soit Évaluation foncière et Transport adapté, selon les modalités suivantes :

- total des dépenses : 1 041 716 \$
- total des revenus : 37 500 \$
- total des quotes-parts : 1 004 216 \$

Adoptée

2025-11-10520

4.1.3 - Adoption des prévisions budgétaires 2026 - Partie III

Il est proposé par M. Carl Dubois et résolu unanimement d'adopter les prévisions budgétaires de la Partie III pour l'exercice financier 2026, à savoir les départements qui concernent les municipalités requérant des services pour la prévention incendie, soit Sécurité incendie (prévention), selon les modalités suivantes :

- total des dépenses : 113 881 \$
- total des revenus : 27 000 \$
- total des quotes-parts : 86 881 \$

Adoptée

2025-11-10521

4.1.4 - Adoption des prévisions budgétaires 2026 - Partie IV

Il est proposé par M. Charles Audet et résolu unanimement d'adopter les prévisions budgétaires de la Partie IV pour l'exercice financier 2026, à savoir les activités du comité de diversification du Secteur Sud, selon les modalités suivantes :

- total des dépenses : 7 671 \$
- total des revenus : 0 \$
- total des quotes-parts : 7 671 \$

Adoptée

2025-11-10522

4.2 - Adoption quotes-parts, affectation de surplus et taux d'intérêt 2026

Il est proposé par Mme Jacytne Patry et résolu unanimement d'adopter les modalités suivantes pour l'année financière 2026:

- Accepter la répartition de quotes-parts, soit les prévisions budgétaires 2026, telle que déposée;
- Affecter les montants suivants pour consolider les prévisions budgétaires 2026 (appropriations de surplus);
 - Administration : 45 000 \$
 - Hygiène du milieu : 10 000 \$
 - Santé & bien-être (programme de subvention) : 23 800 \$

- Organismes sociaux (aide alimentaire & campagne médecin) :
70 000 \$
- Fixer à 12% le taux d'intérêt sur les arriérés pour l'exercice financier 2026.

Adoptée

2025-11-10523

4.3 - Comités rémunérés

Il est proposé par M. Charles Audet et résolu unanimement que les comités de la MRC des Appalaches suivants soient rémunérés pour 2026-2027 :

- Conseil des maires de la MRC des Appalaches
- Comité d'orientation
- Bureau des délégués
- Comité consultatif en aménagement
- Comité consultatif agricole
- Comité consultatif en environnement
- Comité sécurité incendie
- Comité sécurité publique
- Comité suivi du PGMR
- Comité transport
- Comité directeur de la Signature Innovation
- Comité développement économique (jusqu'à ce que des civils se joignent au comité)
- Comité attraits touristiques régionaux
- Comité ressources humaines
- Comité Connectif des sommets
- Conseil d'administration de la TREMCA

Que le paiement soit conditionnel à la participation de l'élu(e) à ladite rencontre.

Adoptée

2025-11-10524

4.4 - Déclaration de compétences en matière d'énergie renouvelable

ATTENDU QUE la MRC des Appalaches désire participer à des projets de production d'électricité provenant d'une source d'énergie renouvelable, et ce, dans une optique de développement général;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 678.0.1 du *Code municipal du Québec*, une municipalité régionale de comté peut déclarer sa compétence à l'égard des municipalités locales dont le territoire est compris dans le sien relativement à tout ou partie d'un domaine sur lequel ces dernières ont compétence;

ATTENDU QUE la MRC a, par sa résolution datée du 9 juillet 2025 et portant le numéro 2025-07-10380 (la « Résolution d'intention »), mentionné son intention de déclarer sa compétence à l'égard de la compétence des municipalités locales de participer à une entreprise qui produit de l'électricité provenant d'une source d'énergie renouvelable en vertu de l'article 17.1 de la *Loi sur les compétences municipales* (la « Compétence visée »); et

ATTENDU QU'en vertu des articles 10 et 678.0.2 du *Code municipal du Québec*, 90 jours après la notification de la Résolution d'intention aux municipalités locales, le conseil de la municipalité régionale de comté peut déclarer sa compétence à l'égard des municipalités locales qui n'ont pas exercé leur droit de retrait;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Nathalie Vachon et résolu

unanimement ce qui suit:

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE la MRC des Appalaches déclare sa compétence relativement à la compétence des municipalités locales de participer à une entreprise qui produit de l'électricité provenant d'une source d'énergie renouvelable en vertu de l'article 17.1 de la *Loi sur les compétences municipales* (la « Compétence visée »), et ce, à l'égard de chacune des municipalités locales suivantes (membres de la Régie du Connectif des sommets), soit les municipalités d'Adstock, Beaulac-Garthby, Paroisse de Disraeli, East Broughton, Kinnear's Mills, Sacré-Coeur-de-Jésus, Saint-Adrien-d'Irlande, Saint-Jacques-de-Leeds, Saint-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown, Saint-Jean-de-Brébeuf, Saint-Joseph-de-Coleraine, Saint-Pierre-de-Broughton, Sainte-Clotilde-de-Beauce, Sainte-Praxède ainsi que les villes de Disraeli et Thetford Mines;

QUE la présente résolution remplace et abroge la déclaration de compétence prise par la MRC des Appalaches par la résolution datant du 11 octobre 2023 et portant le numéro 2023-10-9729 (production d'électricité provenant d'une source d'énergie éolienne).

Adoptée

2025-11-10525

4.5 - Approbation des activités du PAC (début 2026)

Il est proposé par Mme Jacynthe Patry et résolu unanimement d'accepter les dépenses et les activités prévues dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités (PAC) pour le début de l'année 2026 et totalisant une somme de 6 000 \$.

Adoptée

2025-11-10526

4.6 - Offre de services n° 1254 - Well

Il est proposé par M. Denis Fortier et résolu unanimement d'accepter l'offre de services n° 1254 déposée le 17 novembre 2025 par l'agence Well pour l'accompagnement du Connectif des sommets pour l'année 2026, et d'autoriser le directeur général et/ou la directrice de l'aménagement à signer tout document afférent.

Adoptée

2025-11-10527

4.7 - Embauche conseillère en développement territorial et culturel

Il est proposé par M. Jean François Hamel et résolu unanimement que la MRC des Appalaches embauche Mme Marie-Claude Garneau au poste de conseillère en développement territorial et culturel (classe 7, échelon 2), pour une entrée en fonction le 2 décembre 2025.

Adoptée

2025-11-10528

4.8 - Embauche conseillère en développement - écosystème entrepreneurial

Il est proposé par M. Charles Audet et résolu unanimement que la MRC des Appalaches embauche Mme Mélanie Brousseau au poste de conseillère en

développement pour l'écosystème entrepreneurial (classe 7, échelon 7), pour une entrée en fonction le 1^{er} décembre 2025.

Adoptée

2025-11-10529

4.9 - Prolongation de l'embauche de la ressource pour la poursuite du projet DuGrisAuVert

Il est proposé par M. Marc-Alexandre Brousseau et résolu à l'unanimité d'autoriser une contribution financière provenant du FRR volet 2 (2025) d'un montant équivalent à 44 788 \$ pour :

- Assumer le solde de la résolution n° 2025-05-10316, adoptée le 13 mai 2025, pour un montant de 7 288 \$;
- Prévoir une prolongation de la coordination du projet pour une durée de 25 semaines supplémentaires, pour un montant de 37 500 \$;
- Autoriser le directeur général à présenter, au nom de la MRC, une demande d'aide financière au programme PAPDE du ministère de l'Économie et de l'innovation et de l'énergie du Québec.

Adoptée

5 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

5.1 - Émission de certificats de conformité

2025-11-10530

5.1.1 - Règlement n° 274-2025 portant sur l'occupation et l'entretien des bâtiments - Municipalité de Sainte-Praxède

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Sainte-Praxède, lors de sa séance du 11 août 2025, a adopté le règlement n° 274-2025 portant sur l'occupation et l'entretien des bâtiments situés sur son territoire;

ATTENDU QUE la Municipalité a transmis à la MRC ledit règlement le 12 août 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Francis Lehoux et résolu unanimement de déclarer le règlement n° 274-2025 de la Municipalité de Sainte-Praxède conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé, ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire, et d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à émettre le certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

Adoptée

2025-11-10531

5.1.2 - Règlement n° 25-269 amendant le règlement n° 25-263 - Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton, lors de sa séance du 2 septembre 2025, a adopté le règlement n° 25-269 amendant le règlement administratif n° 25-263 afin d'apporter des correctifs sur les conditions d'émission de permis de construction ainsi que sur les montants des infractions d'abattage d'arbre;

ATTENDU QUE la Municipalité a transmis à la MRC ledit règlement le 28 octobre 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Pascal Binet et résolu unanimement de déclarer le règlement n° 25-269 de la Municipalité de Saint-Pierre-de-

Broughton conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé, ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire, et d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à émettre le certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

Adoptée

2025-11-10532

5.1.3 - Règlement n° 1049 amendant le règlement de zonage n° 148 - Ville de Thetford Mines

ATTENDU QUE le conseil de la Ville de Thetford Mines, lors de sa séance du 1^{er} octobre 2025, a adopté le règlement n° 1049 amendant le règlement de zonage n° 148 dans le but d'abroger la zone 3502P et de créer de nouvelles zones autorisant des usages spécifiques sur le site de l'aéroport de Thetford;

ATTENDU QUE la Ville a transmis à la MRC, incluant la période de consultation de la commission municipale, ledit règlement le 24 novembre 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Alexandre Dubuc et résolu unanimement de déclarer le règlement n° 1049 de la Ville de Thetford Mines conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé, ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire, et d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à émettre le certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

Adoptée

2025-11-10533

5.1.4 - Règlement n° 284-2025 amendant le règlement sur la tarification n° 137-2009 - Municipalité de Beaulac-Garthby

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Beaulac-Garthby, lors de sa séance du 7 juillet 2025, a adopté le règlement n° 284-2025 amendant le règlement relatif aux tarifs des permis, certificats et autres honoraires encourus dans l'application du règlement d'urbanisme n° 137-2009 dans le but de revoir l'intégralité de la tarification des permis d'urbanisme;

ATTENDU QUE la Municipalité a transmis à la MRC ledit règlement le 7 octobre 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Steven Laprise et résolu unanimement de déclarer le règlement n° 284-2025 de la Municipalité de Beaulac-Garthby conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé, ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire, et d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à émettre le certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

Adoptée

2025-11-10534

5.1.5 - PPCMOI n° 731 - Ville de Disraeli

ATTENDU QUE le conseil de la Ville de Disraeli, lors de sa séance du 1^{er} octobre 2025, a adopté le règlement n° 731 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI);

ATTENDU QUE la Ville a transmis à la MRC ledit règlement le 2 octobre 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Jacynthe Patry et résolu unanimement de déclarer le règlement n° 731 de la Ville de Disraeli conforme

aux objectifs du schéma d'aménagement révisé, ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire, et d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à émettre le certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

Adoptée

2025-11-10535

5.1.6 - Règlement n° 1052 amendant le règlement de zonage n° 148 - Ville de Thetford Mines

ATTENDU QUE le conseil de la Ville de Thetford Mines, lors de sa séance du 24 novembre 2025, a adopté le règlement n° 1052 amendant le règlement de zonage n° 148 dans le but de délimiter la zone 2306C, de retirer certains usages incompatibles avec l'usage habitation et d'ajouter de nouvelles dispositions réglementaires;

ATTENDU QUE la Ville a transmis à la MRC, ledit règlement le 26 novembre 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Charles Audet et résolu unanimement de déclarer le règlement n° 1052 de la Ville de Thetford Mines conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé, ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire, et d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à émettre le certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

Adoptée

6 - COURS D'EAU ET ENVIRONNEMENT

2025-11-10536

6.1 - Projet d'appréciation des risques liés aux inondations et à la mobilité des cours d'eau et analyse de solutions pour le bassin versant de la rivière Bécancour

ATTENDU QUE plusieurs municipalités localisées dans le bassin versant de la rivière Bécancour ont été touchées par plusieurs épisodes d'inondations au cours des dernières années;

ATTENDU QUE le besoin, pour les municipalités et les MRC (Appalaches, Érable et Bécancour) concernées, d'acquérir plus de connaissances sur les enjeux liés à l'exposition et à la vulnérabilité de la communauté face aux inondations et à la mobilité des cours d'eau;

ATTENDU QUE des solutions doivent être élaborées afin de sécuriser les populations, les biens et les infrastructures;

ATTENDU QUE les MRC élaborent toutes actuellement un Plan climat;

ATTENDU QUE ces enjeux sont potentiellement liés aux changements climatiques et que des solutions en adaptation pourront être développées à l'intérieur de ce plan;

ATTENDU QUE le support financier offert par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) via le Plan de protection du territoire face aux inondations ainsi que l'accompagnement du Bureau de projet en inondation – Bassin Saint-Laurent Centre dans la réalisation de ce projet;

ATTENDU QUE le projet a pour but d'atteindre les objectifs suivants :

- développer une structure de concertation avec l'ensemble des parties prenantes concernées;

- établir le contexte d'inondation et de mobilité des cours d'eau;
- documenter l'exposition et la vulnérabilité de la communauté face aux inondations;
- élaborer différents scénarios permettant d'établir des pistes de solution et d'adaptation aux risques d'inondation et de mobilité des cours d'eau;
- réaliser une analyse multicritère des scénarios;
- recommander des solutions concertées avec les acteurs du milieu;
- établir un plan de mise en œuvre du scénario d'adaptation retenu en fonction des résultats des analyses effectuées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean François Hamel et résolu unanimement:

QUE la MRC des Appalaches participe au Projet d'appréciation des risques liés aux inondations et à la mobilité des cours d'eau et analyse de solutions d'adaptation pour le bassin versant de la rivière Bécancour;

QUE M. Rick Lavergne, directeur général et greffier-trésorier de la MRC des Appalaches, soit autorisé à signer toute entente avec le MAMH ainsi que tout autre document afférent à ce projet.

Adoptée

7 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

8 - CORRESPONDANCE

8.1 - RCI sur les éoliennes

Point d'information

- adoption du projet de règlement n° 227 portant sur les éoliennes le 13 mai 2025;
- consultation publique sur le projet de règlement réalisée le 3 juillet 2025;
- avis préliminaire de plusieurs ministères demandant diverses précisions et ajouts au courant de l'été 2025. Une justification étoffée ainsi qu'un cadre d'implantation plus rigoureux ont été ajoutés au projet de modification du schéma afin de répondre aux exigences gouvernementales pour assurer la cohabitation harmonieuse entre les usages dans cette nouvelle affectation;
- adoption du règlement n° 227 le 10 septembre 2025 incluant ces précisions;
- réception de l'avis de conformité écrit du MAMH, daté du **13 novembre 2025**, indiquant que cette modification réglementaire modifiée répond aux nouvelles orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire de 2024;
- transmission d'un avis public Courrier Frontenac dans les prochains jours.

2025-11-10537

8.2 - Fonctionnaire désigné pour l'application du règlement de contrôle intérimaire n° 227

ATTENDU l'entrée en vigueur du Règlement de contrôle intérimaire n° 227 en date du 13 novembre 2025;

ATTENDU la nécessité de nommer un fonctionnaire désigné tel que stipulé à l'article 7.1 du Règlement de contrôle intérimaire n° 227;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Jacynthe Patry et résolu à l'unanimité d'autoriser les coordonnateurs en urbanisme et/ou la directrice de l'aménagement et du développement régional à délivrer les permis et certificats en lien avec l'application du Règlement de contrôle intérimaire n° 227 portant sur les éoliennes et imposable aux seize municipalités ayant déclaré compétence en matière d'énergie éolienne.

Adoptée

2025-11-10538

8.3 - Patrouille de ski du Mont Adstock - Demande d'aide financière

Il est proposé par M. Denis Fortier et résolu à l'unanimité d'octroyer un montant de 250\$ pour l'événement organisé par la patrouille de ski du Mont Adstock du 20 au 22 mars 2026 (rencontre annuelle de la Patrouille canadienne de ski, compétition provinciale de premiers soins).

Adoptée

8.4 - Lettre FQM au ministre des Affaires municipales pour FRR

Présentation de la lettre de la FQM transmise à la ministre des Affaires municipales au sujet des problématiques liées aux nouvelles modalités du FRR.

9 - AFFAIRES NOUVELLES

2025-11-10539

9.1 - Appui aux démarches des médecins

Il est proposé par M. Pascal Binet et résolu à l'unanimité que le conseil de la MRC appuie les démarches et les objectifs des médecins du territoire des Appalaches et mandate le préfet et le directeur général afin de rédiger une lettre à l'attention du gouvernement et des députés du territoire pour faire valoir les préoccupations du conseil face à l'enjeu de la desserte médicale.

Adoptée

10 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil des maires désire souligner le départ à la retraite de Mme Louise Nadeau.

11 - PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL DES MAIRES

La prochaine réunion des membres du conseil des maires aura lieu le mercredi 21 janvier 2026.

2025-11-10540

12 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par M. Denis Fortier et résolu unanimement que la séance soit levée. Il est 17h33.

Adoptée

JEAN-FRANÇOIS ROY
PRÉFET

RICK LAVERGNE
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
GREFFIER-TRÉSORIER